

Programme Sino-congolais *Ressources contre Infrastructures* en R.D. Congo : La malédiction est d'origine humaine. Exploration d'un praticien.

Objectif de la recherche.

Le but de cette recherche est de fournir une analyse de praticien sur les investissements chinois en *Ressources contre infrastructure (RFI)* au Congo ; tout en évaluant leurs défis, impacts, et proposer de potentielles solutions. Cette exploration a connu un apport considérable d'experts et hauts cadres travaillant pour le Programme Sino-Congolais. Cette étude, qui traite des investissements directs chinois, est étayée de données robustes basées sur diverses analyses développementales, financiers et juridiques. Cependant, les vues partisans basées sur des perspectives occidentales de primauté géostratégique et intellectuelle, qui déplorablement ternissent les investissements chinois en Afrique (crédits à l'aide-liés, dettes, pouvoir néocolonialiste, opacité des contrats etc...), n'y sont pas développées. Néanmoins les points négatifs affectant ces investissements tels que ceux touchant à l'environnement, le marché du travail, le pouvoir de négociation y sont examinés dans le but d'éclairer la notion controversée d'accord gagnant-gagnant (win-win agreement).

Discussion

Le RFI ou le modèle angolais, est un système de troc ou mécanisme financier d'échanges où des investissements en termes d'infrastructures sont *directement financés, construits* et qui seront remboursés par les revenus de futur projet d'extractions minières.

Le programme d'infrastructure Sino-congolais, d'une valeur de US\$3 milliard, est à un certain niveau structuré comme un véhicule de financement RFI. Cependant les vues des praticiens de ce programme soutenus par des preuves documentaires, ont établi des déficits criant en termes de gestion de projet et d'évaluation des risques ; d'indépendance et transparence dans le procédures d'approvisionnement et passations de marchés ; une absence d'études de conception et de faisabilités approfondies ; un manque d'évaluation des réserves minières cédées ; et des faiblesses dans la supervision et le contrôle des processus de construction. Par conséquent, le Congo ne devrait pas être en mesure de déterminer le coût réel du programme ou des projets, le montant réel des revenus des projets miniers, ni à long terme être assuré de la qualité des infrastructures reçus.

La Banque mondiale a produit un schéma optimal d'organisation et de financement d'un RFI. Celui-ci contraste avec les données primaires recueillies et le schéma produit lors de cette recherche.

Ce dernier révèle entre autres des influences politiques en jeu, des élites usant de méthodes d'extraversion et d'exclusion (elite's extraversion & exclusion) comme moyen de favoritisme politique (political patronage) et d'enrichissement ; ceci souvent par le biais de contrats de maintenance et de gestion des infrastructures. Ces faits contredisent les conclusions de Konijn (2014, p24) : « *Bien que les échanges Ressources contre Infrastructures soient utilisés pour et sujet à des luttes politiques internes, ils ne s'inscrivent pas parfaitement dans le débat sur la malédiction des ressources naturelles parce que la lutte politique porte davantage sur les dépenses en infrastructure et peu sur le contrôle des revenus des ressources* ». En sus de cette contribution à la connaissance, nous pouvons confirmer que le RFI congolais ne semble pas correspondre aux exigences habituelles d'organisation, de fonctionnement et de gestion des investissements des RFI, et ceci même comparativement à d'autre pays africains.

Programme Sino-congolais *Ressources contre Infrastructures* en R.D. Congo : La malédiction est d'origine humaine. Exploration d'un praticien.

Cette étude fournit des données primaires inédites dans les appendices 8 et 9 qui appuient nos conclusions.

L'Appendice 8 est un avenant au contrat d'un projet achevé en 2012. Les pages 2 et 3 valident trois aspects essentiels de nos conclusions, *i)* en raison de l'urgence du programme RFI (politique /électorale), les compagnies chinoises produisaient les études préliminaires pendant qu'ils construisaient ; *ii)* par conséquent de grandes quantités de travaux imprévus et des modifications sur les prix unitaires sont survenus, augmentant de 22,9% le budget initial de Usd24,3 millions ; *iii)* le montant du projet publié sur le site web de l'ACGT¹ témoigne donc d'une différence de US\$5.4 millions par rapport à la valeur actualisé du contrat ; concluant d'un manque de transparence affectant le programme RFI comme le soutiennent les études de nombre chercheurs et certains ONG tel que Initiative pour La Transparence des Industries de Extractives (ITIE).

De plus, l'appendice 9 présentant un contrat d'un projet de 2015, confirme que (i) le consortium chinois et l'ACGT produisent ensemble des études préliminaires simultanément avec les constructions ; (ii) par ce fait l'ACGT a abandonné sa mission légale de supervision/contrôle et effectue des fonctions de contrôle-qualité pour ses propres études ; (iii) en conséquence ces infrastructures ne sont soumis à aucune assurance qualité ; (iv) confirmant ainsi la position de l'état congolais comme juge et parti, fragilisant encore plus toutes réclamations/prétentions futures sur la qualité de ces infrastructures. Ces points sont des contributions à la connaissance.

Sur le plan économique, l'accord a souffert de factionnalisme politique et de patronage des élites. Ces facteurs ont sérieusement affaibli les aspects intégrateurs et fédérateurs des projets qui auraient pu assurer la croissance économique du Congo. Le Congo avait pourtant un plan stratégique donnant la priorité au développement des infrastructures et la diversification de son économie pour réduire les effets de la malédiction des ressources : le Document de la Stratégie de Croissance et de Réduction de la Pauvreté (DSCR). Une fois de plus, en raison de certains agendas politiques, ce plan n'a pas été mis en place. Quoique le développement social et le développement économique sont centrés sur l'humain, cette étude souligne le rôle majeur joué par les élites politiques en tant qu'êtres humains et leurs stratégies de survie qui ont accru la malédiction. Par conséquent, nous concluons que la malédiction des ressources est « humainement perpétuée ».

Malgré l'absence de données solides, des modélisations financières faites par des spécialistes et des chercheurs ont projeté un manque à gagner et une augmentation des coûts du programme de U\$20 milliards de dollars à l'actif du Congo.

Malgré quelques résultats positifs comme le Barrage de Busanga, la route nationale Kinshasa-Matadi, etc. sans une forte composante ferroviaire et des infrastructures reliant les grandes villes, il est très peu probable que le RFI dans sa configuration actuelle ait un impact positif sur le commerce et la croissance économique à l'échelle nationale.

Sur le plan du développement sociale, Cette étude a examiné l'Index du Développement Humain du Congo (PNUD 2018). Les indicateurs ne reflètent pas la croissance qui devrait provenir d'une décennie d'extraction de minerais à grande échelle et ainsi que des avancées en infrastructure. Tout au contraire, le niveau de pauvreté au Congo ne s'est pas amélioré, il est très élevé et il va croissant.

¹ L'Agence Congolaise des Grands Travaux est le maître d'ouvrage délégué de l'État congolais.

Programme Sino-congolais *Ressources contre Infrastructures* en R.D. Congo : La malédiction est d'origine humaine. Exploration d'un praticien.

Conclusion

Cette exploration basée sur plus de 30 recherches, a utilisé les théories du Commerce International tels que « Oli paradigm », « le Push-Pull Framework » et le « Political-generated Ownership Advantage » pour évaluer les investissements directs Chinois au Congo par le biais de son accord RFI. A la différence de toutes les études antérieures, celle-ci est basée sur des données primaires recueillies auprès des cadres de RFI et soutenues par des documents contractuels inédits. La recherche conclut que :

- Le RFI au Congo est d'un genre particulier où des centaines de millions de dollars de revenus se perdent.
- Contrairement aux idées véhiculées par le concept gagnant-gagnant, la recherche des minerais, reste le principal motif d'investissement des entreprises d'Etat chinoise au Congo.
- La gestion de ce programme, des projets et des facteurs liés au contexte politique ont eu un impact négatif en terme financier et d'assurance qualité des travaux qui ont sérieusement réduit les retombées/diffusion des connaissances (spillover) du RFI (technologie, emploi, compétences), ainsi que son impact sur le développement socio-économique.
- Le Congo doit basculer d'un simple commerce d'extraction minière vers l'élaboration d'une stratégie minière plus large qui intègre des politiques de développement.
- L'impact développemental que procureront les accords RFI reposent sur la capacité et le vif désir des institutions gouvernementales congolaises d'utiliser les opportunités que présentent le RFI et d'atténuer ses risques.
- L'accord Sino-congolais doit être renégocié. Cependant, en raison de sa configuration actuelle (légale et contractuelle) et la position de la Chine d'acteur incontournable en matière d'investissement et de grand créancier, il serait irréaliste de voir le Congo défier un partenaire aussi vital. Il est à noter que la Chine est le plus gros créancier mondial, prêtant 2 fois plus que la Banque Mondiale et le Fond Monétaire International réunis.